

SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2024

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Pauline Godat (VERT-E-S), présidente

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (Le Centre), Gaëlle Frossard (PS), Ivan Godat (VERT-E-S) et Blaise Schüll (PCSI)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Boris Beuret (Le Centre), Patrick Chapuis (PCSI), Raphaël Ciochi (PS), Loïc Dobler (PS), Ernest Gerber (PLR), Katia Lehmann (PS), Lionel Montavon (UDC) et Alain Schweingruber (PLR)

Suppléants : Madeleine Juillard Schaller (Le Centre), Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Joël Burkhalter (PS), Rolf Amstutz (PLR), Lisa Raval (PS), Francine Stettler (UDC) et Stéphane Brosy (PLR)

La séance est ouverte à 13 heures en présence de 59 députés et de l'observateur de Moutier.

1. Communications**2. Election d'un-e membre de la commission de gestion et des finances**

Magali Voillat (Le Centre) est élue tacitement membre de la commission de gestion et des finances.

3. Election d'un-e remplaçant-e de la commission de l'économie

Gérard Bonvallat (Le Centre) est élu tacitement remplaçant de la commission de l'économie.

4. Promesses solennelles des nouveaux membres des autorités judiciaires

Mme Marie Jenny, M. Manuel Chenal et M. Luca Melcarne font la promesse solennelle.

5. Questions orales

- Romain Schaer (UDC) : Nouvelles pratiques au sein du registre du commerce ? (partiellement satisfait)
- Florence Boesch (Le Centre) : Situation sanitaire catastrophique (satisfaite)
- Philippe Bassin (VERT-E-S) : Révision de l'ordonnance cantonale sur la protection de la nature et du paysage (partiellement satisfait)
- Alain Beuret (PVL) : Caisse publique d'assurance santé (non satisfait)
- Gauthier Corbat (Le Centre) : Démarches de l'Etat visant à céder la piscine des Tilleuls à Porrentruy (satisfait)
- Rémy Meury (CS-POP) : Tir cantonal : une absence scolaire justifiée ? (non satisfait)
- Emilie Guillaume (PVL) : Comment interdire la poudre Sniffy sur le sol cantonal ? (satisfaite)
- François Monin (Le Centre) : Relogement des voisins du forage de géothermie (satisfait)
- Ivan Godat (VERT-E-S) : Extension de la zone centre de Bassecourt (non satisfait)
- Quentin Haas (PCSI) : Situation des EMS et de leurs résidents dans le canton du Jura (satisfait)

6. Election d'un-e juge permanent-e au Tribunal de première instance

Résultat du scrutin :

- Bulletins délivrés : 59
- Bulletins rentrés : 59
- Bulletins blancs : 1
- Bulletins nuls : 0
- Bulletins valables : 58
- Majorité absolue : 30

M. Nicolas Theurillat est élu par 30 voix ; Mme Marine Neukomm obtient 28 voix.

7. Election d'un-e juge suppléant-e au Tribunal cantonal

Résultat du scrutin :

- Bulletins délivrés : 59
- Bulletins rentrés : 59
- Bulletins blancs : 2
- Bulletins nuls : 3
- Bulletins valables : 54
- Majorité absolue : 28

Mme Cécilia Siegrist est élue par 37 voix ; Mme Alice Sandoz obtient 10 voix, Mme Maëlle Barzé obtient 7 voix.

8. Election de deux juges suppléant-e-s au Tribunal de première instance

Résultat du scrutin :

- Bulletins délivrés : 59
- Bulletins rentrés : 59
- Bulletins blancs : 3
- Bulletins nuls : 2
- Bulletins valables : 54
- Majorité absolue : 28

Mme Laure-Anne Hermann Brand est élue par 39 voix et Mme Maëlle Barzé est élue par 35 voix ; Mme Cécilia Siegrist obtient 19 voix.

Délégation aux affaires jurassiennes

9. Modification de la Constitution de la République et Canton du Jura (création du district de Moutier) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote final, en première lecture, la modification de la Constitution est acceptée par 57 voix contre 1.

10. Interpellation no 1020

Arrivée de Moutier : quelles conséquences ?

Yves Gigon (UDC)

Développement par l'auteur.

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Département des finances

11. Arrêté approuvant les comptes de la République et Canton du Jura pour l'exercice 2023

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, le titre et le préambule de l'arrêté sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 50 députés.

12. Rapport 2023 du Contrôle des finances

Au vote, le rapport est accepté par 57 députés.

13. Interpellation no 1021

La fin du bleu !

Stéphane Theurillat (Le Centre)

Développement par l'auteur.

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

14. Question écrite no 3616

Contribution salariale au Plan équilibre pas neutre sur les cotisations à la Caisse de pensions.

Rémy Meury (CS-POP)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'économie et de la santé

15. Question écrite no 3614

Projet de nouvel hôpital, suite de l'opération ?

Katia Lehmann (PS)

L'auteure n'est pas satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Département de la formation, de la culture et des sports

16. Interpellation no 1019

Quel avenir pour la formation postobligatoire à Moutier ?

Raphaël Ciochi (PS)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Rémy Meury (CS-POP) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Département de l'environnement

17. Arrêté portant ratification de compléments au plan directeur cantonal (fiche A.01 « Accueil de Moutier »)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Principe d'aménagement 18 :

Gouvernement et majorité de la commission :

Avant le transfert de la commune, le canton du Jura accueille trois sites de motocross ou de trial. Un nouveau site peut être admis à Moutier, sous réserve de la procédure applicable.

Minorité de la commission :
(Pas de principe d'aménagement 18.)

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 42 voix contre 13.

Tous les autres principes d'aménagement et les mandats de planification sont acceptés sans discussion.

Tous les articles ainsi que le titre et le préambule de l'arrêté sont acceptés sans discussion.

Au vote final, l'arrêté est accepté par 54 députés.

18. Motion no 1491
Prochain arrêt, patinoire !
Gauthier Corbat (Le Centre)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1491a est accepté par 41 voix contre 11.

19. Question écrite no 3610
Les Chambres fédérales révisent la loi sur l'aménagement des cours d'eau, quelles conséquences pour la RCJU ?
Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S)

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

20. Question écrite no 3615
Arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) relatif à la plainte déposée par les Aînés pour le climat envers la Suisse - Quelles sont les conséquences pour la RCJU ?
Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S)

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Département de l'intérieur

21. Question écrite no 3611
APEA, politique de suivi des curatelles ?
Sophie Guenot (PCSI)

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

22. Question écrite no 3612
Politique interjurassienne de la jeunesse : où en est-on ?
Magali Rohner (VERT-E-S)

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

23. Question écrite no 3613
Sécurité des élus fédéraux.
Serge Beuret (Le Centre)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

24. Résolution no 226
Stratégie de La Poste : ne pas prêter les régions périphériques et sa population !
Nicolas Maître (PS)

Développement par l'auteur.

Au vote, la résolution no 226 est acceptée par 49 voix contre 2.

(La Rauracienne est entonnée).

Le procès-verbal no 71 est accepté tacitement.

La séance est levée à 17h35.

Delémont, le 20 juin 2024



La présidente :
Pauline Godat

Le secrétaire général :
Fabien Kohler

Annexes : - Motion no 1505
- Postulat no 468
- Interpellation no 1022
- Questions écrites nos 3644 à 3648
- Motion interne no 157
- Résolution no 226